



Éléments de contexte – Année 2019

Après de nombreuses baisses successives de dotations de l'état correspondant pour Seilh à une baisse totale 57% entre 2014 et 2017 soit une perte sèche d'environ 160 000 € sur 3 ans le projet de loi de finances pour 2019 ne prévoit pas de bouleversement majeur pour les collectivités.

Concernant la suppression de la taxe d'habitation, L'État a promis de compenser « à l'euro près », et garantit de combler le manque à gagner pour les trois prochaines années. Il ne s'agit donc pas d'une mesure qui aura un impact négatif sur le budget 2019 de la collectivité.

Il faut noter que la taxe d'habitation représente environ 25 % des recettes de fonctionnement pour la commune de Seilh.

L'année 2019 représente pour la Municipalité la fin du remboursement du SIVOM.

C'est dans ce contexte financier stabilisé que la Municipalité affirme sa volonté de ne pas augmenter la fiscalité locale comme elle s'y était engagée.

Les principaux investissements pour cette année 2019 correspondent aux axes majeurs déjà définis :

- Axe 1 : Pour mieux Vivre à Seilh
- Axe 2 : Sécurité pour nos familles et nos enfants

Axe 1 - Pour mieux Vivre à Seilh

- **Construction d'une salle polyvalente /2018-2020** (coût total 2 770 000 € TTC dont 2 470 000 € TTC de travaux)

Projet phare de la municipalité, cet équipement reste le lieu de convivialité indispensable à une commune de près de 3 500 habitants avec une projection à 4 800 habitants d'ici 8 ans.

Indispensable aux associations et à la sphère éducative, lieu de manifestations publiques ou privées, la salle polyvalente de Seilh sera en mesure d'accueillir les événements, les réunions et les activités qui rythmeront la vie de la commune et de ses habitants.

L'année 2018 a été une année d'études afin de définir les contours du projet et choisir le maître d'œuvre afin d'accompagner la Mairie en vue de la réalisation de cet ouvrage.

L'année 2019 verra le début de la réalisation concrète de cet ouvrage. Le calendrier prévisionnel prévoit un début des travaux au 2^{ème} semestre 2019 pour une durée totale de 18 mois.

- **Aire de jeux pour les enfants /2019** (45 000 € TTC)

La Municipalité a commencé à doter la commune de Seilh d'espaces de plein air à partir de 2013. Ce dossier est en cours de définition par les élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) afin de définir les contours du projet. La Municipalité a pleinement conscience de l'intérêt que revêt ce type d'équipement pour la jeunesse seilhoise et le prévoit dans ses investissements pour l'année 2019

- **Caméra jardins partagés /2019** (4 500 € TTC)

Afin de faire cesser les incivilités au niveau des jardins partagés, la municipalité souhaite sécuriser les lieux en y installant des caméras de vidéo protection.

- **Climatisation groupe scolaire : 2019-2020** (environ 150 000 € TTC)

Au vu de l'évolution du climat, la Municipalité lance des études de faisabilité pour doter le groupe scolaire d'un système assurant le rafraîchissement des locaux en période de chaleur afin d'offrir à nos écoliers des conditions propices à leur scolarité.

Axe 2 - Sécurité pour nos familles et nos enfants

- **Mise en place de radars pédagogiques mobiles (2019)** (5 200 € TTC)

Six radars ont déjà été mis en place au niveau de certains lieux stratégiques de la commune (Centre Bourg – Allées des Tricheries - Chemin Papou – Avenue Léon Bourrieau –RD2).

Deux nouveaux radars seront déployés sur cette année:

- Un au chemin Papou
- Un itinérant

- **Urbanisation et sécurisation du chemin de Papou (2019-2020)** (846 300 € TTC – Participation par voie de fonds de concours à hauteur de 282 989 € - Enveloppe locale 320 000 € - Retenue sur AC à hauteur de 150 000 € environ sur 15 ans soit environ 10 000€/an)

Considérant l'urbanisation importante du secteur du Chemin de Papou et au vu des nombreuses incivilités qui rendent ce tronçon dangereux, la Municipalité a choisi de prolonger les travaux d'urbanisation de cette voie. Le Pôle Ouest a achevé les différentes études, les travaux commenceront au printemps 2019. Afin de réaliser ce projet, la Mairie de Seilh interviendra par la voie d'un fonds de concours.

Réalizations majeures

2017-2018

	Intitulé	Réalisé TTC
2017	Rachat Minibus	6 000,00 €
	Système anti intrusion écoles	9 045,00 €
	Mobiliser CTM	13 188,00 €
	Classes numériques	14 292,19 €
	Dalles cour extérieure crèche	3 494,00 €
	Illuminations de Noël	2 619,00 €
2018	Pôle associatif	317 741,95 €
	Travaux de rénovation du bâtiment du complexe sportif	20 197,16 €
	Effacement réseaux chemin Papou	21 750,00 €
	Acquisition Podium	32 901,49 €
	Acquisition matériel chauffage (salles associatives + médiathèque)	22 657,20 €
	Installation radars pédagogiques	11 790,00 €
	Acquisition Matériel (débroussailleuse, brosse terrain synthétique, stores)	18 331,00 €
	Aménagement Mairie (SAS entrée, agrandissement bureau)	6 544,80 €
	Vitreaux Eglise	5 411,76 €
	Arrachage pins	11 760,00 €
	Radiateurs salle repos enfants	2 178,72 €
	Mobilier école (4ème classe maternelle)	3 159,11 €
	Travaux foudre	2 674,01 €
	Guirlandes	1 799,86 €
	Mur cimetièrre	4 152,00 €
	Travaux salle amitié (appentis)	6 750,00 €
	Habillage nez de planche salle amitié	1 872,00 €
	Appentis RAM	1 612,80 €
	Ordinateurs (pour écoles)	5 561,06 €
	Armoire ignifugée	4 771,20 €
	TOTAL 2017- 2018	469 953,66 €

Investissements 2019	
Intitulé	Montant TTC prévu
INVESTISSEMENTS MAJEURS 2019	
Salle polyvalente - travaux	1 236 000,00 €
Salle polyvalente - prestations intellectuelles	180 010,00 €
Papou - Fonds de concours	282 989,00 €
Aire de jeux	45 000,00 €
TOTAL investissements majeurs	1 743 999,00 €
INVESTISSEMENTS COURANTS 2019	
Ecole (travaux peinture, tableau numérique...)	32 500,00 €
Travaux bâtiments	10 500,00 €
Acquisition matériel	7 000,00 €
Environnement	12 000,00 €
Divers	21 900,00 €
TOTAL investissements courants	83 900,00 €
TOTAL	1 827 899,00 €

Estimation ressources 2019	
Intitulé	Montant TTC estimé
Subvention 2019 projetée	377 686,67 €
Vente ancienne crèche	450 000,00 €
Vente Terrain Couffignades	80 000,00 €
Emprunt	800 000,00 €
FCTVA 2019	215 412,98 €
TOTAL	1 923 099,65 €

FOCUS SALLE POLYVALENTE

Intitulé	COUT ESTIMATIF INITIAL		COUT APRES NOTIFICATION MARCHÉ	
	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC
Bâtiment	1 880 000,00 €	2 256 000,00 €	1 880 000,00 €	2 256 000,00 €
Parking VRD	180 000,00 €	216 000,00 €	180 000,00 €	216 000,00 €
Total travaux	2 060 000,00 €	2 472 000,00 €	2 060 000,00 €	2 472 000,00 €
Maitrise d'Œuvre	206 000,00 €	247 200,00 €	206 000,00 €	247 200,00 €
Coordination Sécurité et Protection de la Santé	6 180,00 €	7 416,00 €	7 920,00 €	9 504,00 €
Bureau de Contrôle	20 600,00 €	24 720,00 €	16 200,00 €	19 440,00 €
Total prestations intellectuelles	232 780,00 €	279 336,00 €	230 120,00 €	276 144,00 €
Assurance dommage ouvrage	16 666,67 €	20 000,00 €	18 000,00 €	21 600,00 €
TOTAL PROJET	2 309 446,67 €	2 771 336,00 €	2 308 120,00 €	2 769 744,00 €

ESTIMATIF RECETTES Projet salle polyvalente	
Intitulé	Montant
Subvention estimée CD31	700 000,00 €
Emprunt	800 000,00 €
Vente Crèche	450 000,00 €
Vente Couffignades	80 000,00 €
FCTVA (prévision approximative)	400 000,00 €
Autofinancement communal	339 744,00 €
TOTAL RECETTES	2 769 744,00 €

La commune a fait une demande de subvention au titre de la DETR 2019 à hauteur de 300 000 €
 Dans le cas où cette subvention serait honorée l'autofinancement communal serait de **39 744€**

Evolution de l'excédent entre 2013 et 2021

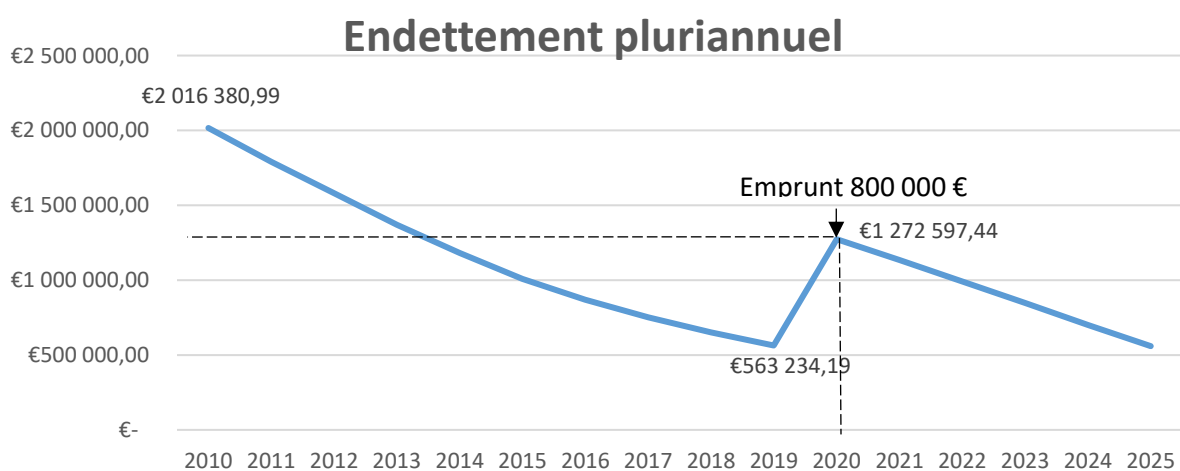
Année	Excédent restant TTC
2013	2 686 051
2014	2 663 531
2015	2 925 792
2016	1 851 918
2017	2 050 530
2018	2 153 837
Année	Excédent restant projeté TTC
2019	1 816 909
2020	1 130 786
2021	1 280 785

Pour rappel – EMPRUNT

Plusieurs éléments convergent dans la décision des élus d'avoir recours à l'emprunt :

- Une volonté réaffirmée de poursuivre les investissements nécessaires au mieux vivre à Seilh
- Un endettement de la commune au plus bas (230€/hab fin 2017) avec une extinction totale de la dette à 6 ans (en 2024)
- Un emprunt au plus juste afin que les charges d'intérêts induits ne viennent pas grever la section de fonctionnement

Le graphe ci-dessous permet de visualiser l'impact de cet emprunt sur l'encours de la dette pour les années à venir.



Evolution de l'encours de la dette

Année	Encours dette au 01/01
2010	2 016 380,99 €
2011	1 790 987,19 €
2012	1 580 447,17 €
2013	1 368 702,32 €
2014	1 181 352,56 €
2015	1 008 434,39 €
2016	870 159,43 €
2017	751 327,70 €
2018	651 870,21 €
2019	563 234,19 €
2020	1 272 597,44 €
2021	1 133 611,18 €
2022	991 518,26 €
2023	847 167,40 €
2024	699 511,01 €
2025	559 259,12 €

Malgré cet emprunt, l'endettement de la commune de Seilh reste largement inférieur aux communes françaises métropolitaines de même strate (2 000 à 3 500 habitants).

Année	Endettement SEILH	Endettement commune de même strate
2016	266 €/hab	685 €/hab (donnée 2016)
2017	230 €/hab	
2020	389 €/hab (-43%)	
2025	171 €/hab	